

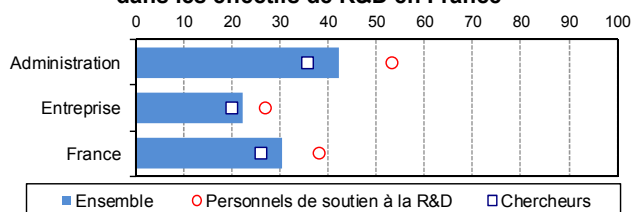
## La place des femmes dans la recherche en 2014 à travers les secteurs institutionnels

Les résultats sont issus des enquêtes R&D et des remontées du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) réalisées par le service statistique du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR-SIES).

*Parmi les personnels de recherche, la représentation féminine est liée au niveau de qualification...*

En 2014, les femmes représentent 30 % des personnels travaillant, en France, au profit de la recherche et du développement expérimental (R&D). La part des postes occupés par les femmes est plus importante parmi les personnels de soutien (38 %) que parmi les chercheur.e.s (26 %). Cette observation, liée au niveau de qualification des personnels de recherche, se vérifie dans les administrations comme dans les entreprises.

La part des femmes en 2014  
dans les effectifs de R&D en France



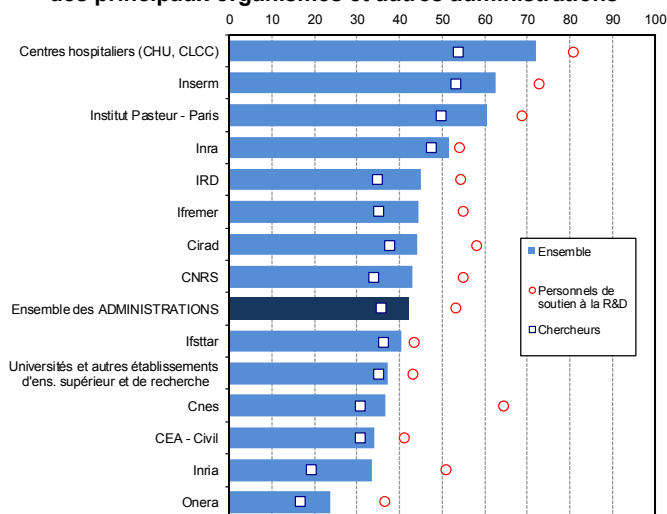
Pourcentage (%) des effectifs en personnes physiques

Source : MENESR-SIES

*... et au domaine de la recherche, qu'elle soit menée dans les administrations...*

Parmi les personnels de recherche des principaux organismes comme dans les centres hospitaliers ou les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, la place des femmes est liée à leur niveau de

La part des femmes en 2014 parmi les personnels de R&D  
des principaux organismes et autres administrations



Pourcentage (%) des effectifs en personnes physiques

Source : MENESR-SIES

qualification, mais également au domaine de la recherche pratiquée.

Ainsi les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les personnels de la recherche médicale (CHU-CLCC<sup>1</sup> : 72 %, Inserm : 63 % et Institut Pasteur : 61 %) et agronomique (Inra : 52 %).

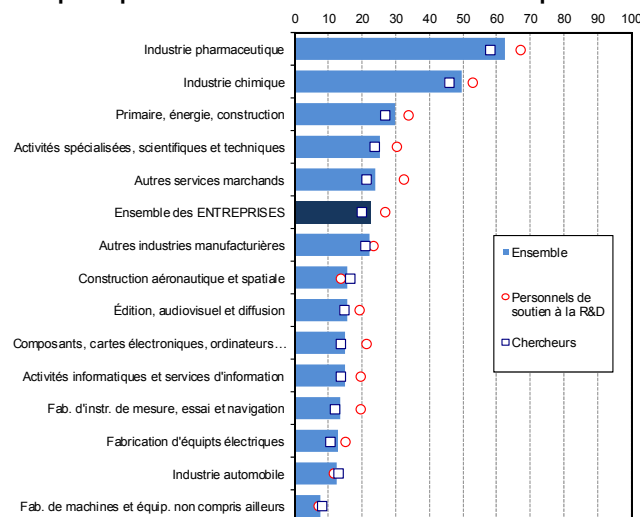
À l'opposé, dans la recherche aérospatiale (Onera) et celle dédiée aux sciences et technologies du numérique (Inria), elles sont le moins bien représentées (resp. 24 % et 34 %) et, particulièrement, parmi les chercheur.e.s (resp. 17 % et 19 %).

*... ou dans les entreprises*

En entreprise, le taux de féminité des personnels de recherche (22 %) est de 20 points inférieur à celui des administrations (42 %). Cela est dû, avant tout, aux activités de recherche menées, centrées autour des sciences de l'ingénieur. C'est particulièrement le cas dans l'industrie automobile (12 %) et la construction aéronautique et spatiale (16 %).

En revanche, dans l'industrie pharmaceutique, les femmes qui participent aux travaux de recherche sont plus nombreuses que les hommes (63 %), y compris parmi les seuls chercheur.e.s (58 %). La parité est atteinte dans l'industrie chimique (50 %).

La part des femmes en 2014 parmi les personnels de R&D  
des principales branches de recherche des entreprises



Pourcentage (%) des effectifs en personnes physiques

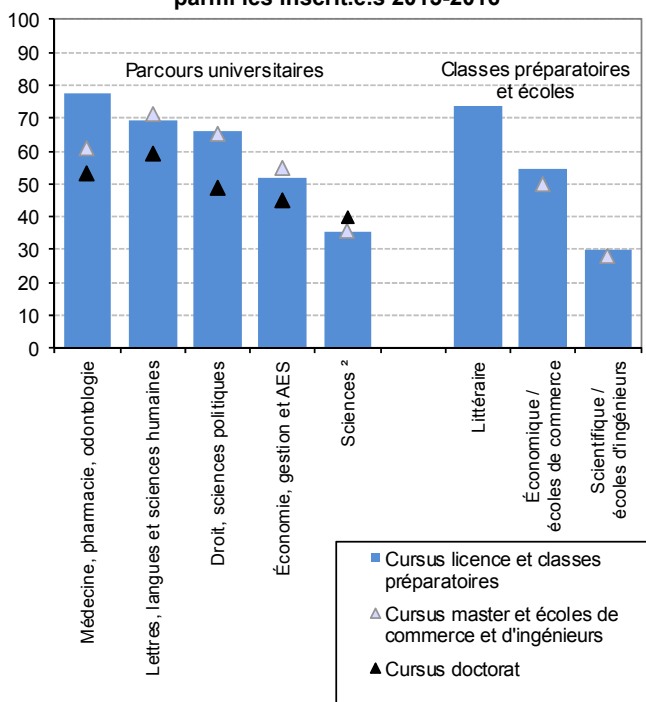
Source : MENESR-SIES

<sup>1</sup> Centres hospitaliers et universitaires et Centres de lutte contre le cancer.

*Dans l'enseignement supérieur, les femmes s'orientent moins vers les sciences fondamentales et poursuivent moins vers le doctorat*

Alors que les femmes constituent une part proportionnellement plus importante des étudiant.e.s dans l'enseignement supérieur, elles sont sous-représentées dans les formations scientifiques. Ainsi, à l'université, en cursus licence, elles représentent 36 % des étudiant.e.s inscrit.e.s en sciences<sup>2</sup>. La situation est néanmoins contrastée : si elles correspondent à seulement 23 % des inscriptions en sciences fondamentales, les femmes constituent les trois quarts des effectifs dans le domaine de la santé. De même en cursus master, le pourcentage de femmes reste plus faible que celui des hommes (36 %). En école d'ingénieurs cette part reste également faible, à 28 %. Par ailleurs, les femmes diplômées d'un master, quelle que soit la discipline, sont moins nombreuses à poursuivre leurs études pour obtenir un doctorat : alors que 59 % des diplômé.e.s de master sont des femmes, elles ne représentent que 48 % des diplômé.e.s de doctorat.

**Enseignement supérieur : part des femmes par discipline parmi les inscrit.e.s 2015-2016**



Sources : MENESR-SIES et MENESR-DEPP

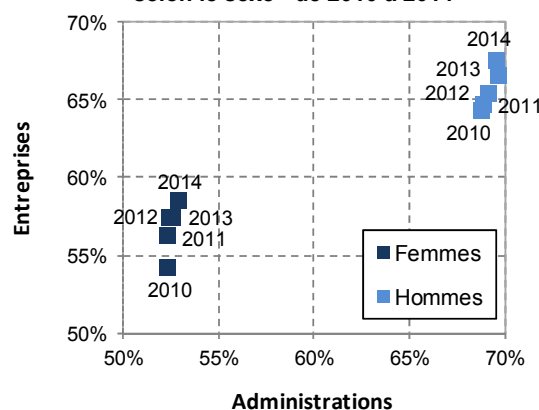
*Au cours des cinq dernières années, malgré une amélioration du niveau de qualification des femmes travaillant à la R&D, l'écart hommes-femmes demeure*

En 2014, parmi les 76 700 femmes qui travaillent à la R&D en entreprise, la part des chercheuses est de 58 %, soit quatre points de plus comparativement à 2010. Dans le même temps, une évolution comparable s'observe dans la population masculine où 67 % de l'effectif de R&D sont des chercheurs. Ainsi, la différence de qualification hommes-femmes entre les

personnels de R&D des entreprises reste quasi-constante à 9 points.

Dans les administrations, ce sont 98 700 femmes qui travaillent aux activités de R&D en 2014 et, parmi elles, 53 % de chercheuses (70 % pour leurs collègues masculins). La situation, relativement stable du niveau de qualification des personnels de recherche en administration depuis 2010, s'observe pour les hommes comme pour les femmes. Ainsi, la différence de qualification hommes-femmes des personnels de R&D reste plus importante en administration qu'en entreprise, avec 17 points d'écart au cours de la période.

**La part des chercheur.e.s parmi les personnels de R&D selon le sexe - de 2010 à 2014**



**Note de lecture :** pour les femmes en 2014, 53 % des personnels de recherche en administration sont des chercheuses, contre 58 % en entreprise (d'après les effectifs en personnes physiques).

Source : MENESR-SIES

**Claudette-Vincent Nisslé et Laurent Perrain**  
MENESR-SIES

Conformément au *Manuel de Frascati*, les **personnels de recherche et développement expérimental (R&D)** comprennent les chercheurs et les personnels de soutien à la recherche. Les chercheurs et ingénieurs R&D, regroupés sous le nom de **chercheurs (chercheur.e.s)**, sont les spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés (dont les bénéficiaires d'une convention CIFRE) et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de recherche. Les **personnels de soutien à la recherche** regroupent les techniciens qui participent à la R&D en exécutant des tâches scientifiques et techniques ou d'autres travaux, généralement sous le contrôle des chercheurs, les personnels ouvriers spécialement affectés aux travaux de R&D ainsi que les personnels affectés aux tâches administratives liées aux travaux de R&D.

Les **enquêtes R&D** sont réalisées d'une part **auprès des entreprises** (environ 11 000 entreprises exécutant des travaux de R&D sur le territoire français sont interrogées chaque année) et d'autre part **auprès des administrations** (liste des institutions qui exécutent des travaux de recherche : les services ministériels, les organismes publics de recherche - EPST, EPIC et autres établissements publics -, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du MENESR - universités -, les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics ou privés, les centres hospitaliers universitaires et centres de lutte contre le cancer et les associations et fondations).

Les données concernant **l'enseignement supérieur (inscrits et diplômés)** sont collectées par le MENESR-SIES via le système d'information SISE et les enquêtes auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées et par le MENESR-DEPP pour les données sur les CPGE.

**Pour en savoir plus :**

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes) et <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>